

SILENCE, ON MASSACRE À GAZA

Ne cédon pas à la tentative de L'État français de faire taire la solidarité

Alors que Gaza subit les frappes de l'armée israélienne depuis plusieurs jours et se trouve sous un déluge de bombes depuis 24h, coupée de tout, partout en France, les préfetures interdisent des manifestations, entraînant de graves atteintes à nos libertés publiques. Tandis que plusieurs tribunaux ont suspendus les arrêtés d'interdiction (Clermont-Ferrand, Annecy, Montpellier), à Paris, le tribunal administratif vient de confirmer l'interdiction du préfet de police de Paris.

La situation en Palestine est catastrophique, les décomptes macabres font état de plus de 7000 personnes tuées. Selon l'ONU, plus de 45% des habitations de la bande de Gaza ont été touchées, 1.4 millions de gazaoui·es ont été déplacé·es ces dernières semaines et de nombreuses personnes seraient encore sous les décombres; sans compter les conséquences du siège imposé avec les privations d'alimentation, d'eau et d'électricité. Selon Michel Warschawski, militant israélien de la paix "Israël a dépassé les crimes de guerre, nous sommes face à un crime contre l'humanité à Gaza".

Partout dans le monde des événements de rue ont lieu en réaction aux massacres perpétrés sur la Bande de Gaza et en solidarité avec le peuple palestinien. Mais le gouvernement français, via les Préfectures, tente de faire taire l'ensemble du mouvement de solidarité avec les Palestinien·nes. La colère et l'indignation montent.

L'annonce du préfet Nunez sur BFM-TV le 26 octobre de l'interdiction de la manifestation parisienne a été une nouvelle attaque contre la liberté d'expression. Ses propos sur les organisations déposantes disqualifie de fait l'ensemble des voix qui s'élèvent pour la défense des droits des palestinien·nes, Nos organisations ont déposé un référé-liberté pour demander à ce que notre droit à manifester soit respectée. Mais le Tribunal administratif a confirmé l'interdiction. Le rassemblement de dimanche dernier a pourtant permis à plus de 20 000 personnes de se retrouver sur une base large et unitaire sans qu'aucun incident n'ait eu lieu.

L'Union syndicale Solidaire dénonce cette atteinte à nos libertés fondamentales de manifester et d'exprimer notre solidarité au peuple palestinien.

Malgré la répression et les atteintes à la liberté de manifester et d'expression en France, nous n'allons pas céder et nous continuerons à dénoncer les effets de la colonisation, de l'occupation et de l'apartheid que subit le peuple palestinien. Tout comme nous continuerons de dénoncer et de condamner tous les actes antisémites qui se sont multipliés en France ces derniers jours.

Dans les prochains jours, nous appellerons, dans les cadres unitaires, à nous rassembler, manifester, participer à des meetings. Nous manifesterons notre soutien au peuple palestinien qui subit un nettoyage ethnique, comme l'écrivent aussi bien nos camarades des organisations syndicales partenaires sur place, que l'ONU.

L'Union syndicale Solidaires joint sa voix à celles et ceux qui appellent à un cessez-le-feu immédiat, à la libération des otages et des prisonnier·es et à l'application du droit international, condition indispensable pour qu'une paix juste et durable soit possible.